Dans ce document, vous trouverez 9 modèles de courrier à adapter et à envoyer à enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr

* Modèle de courrier « Espèces protégées » P.2
* Modèle de courrier « Continuités écologiques (trames) » P.3
* Modèle de courrier « Eau » P.4
* Modèle de courrier « Espaces forestiers » P.5
* Modèle de courrier « Mon quartier Bois de la Source – Gare » P.6
* Modèle de courrier « Mon quartier – Base de loisirs » P.7
* Modèle de courrier « Mon quartier – Chantemerle (pont de chartrettes, Seine) » P.8
* Modèle de courrier « Mon quartier – Ile Saint Pierre (Seine, écluse) P.9
* Modèle de courrier « Mon quartier – Bois des écoles (écoles, collège) P.10

**Nous vous invitons à utiliser vos propres mots et à personnaliser votre courrier.**

N.B : après avoir envoyé votre mail, vous recevrez un mail nommé « Validation du dépôt de votre contribution… »

Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !

**Si vous avez une question, vous pouvez nous contacter :**

**touchepasamonptitbois@gmail.com**

**Modèle de courrier « Espèces protégées »**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Espèces protégées » sur le site monptitbois.com.

Dans ce courrier, nous vous proposons de :

* Relever que les espèces protégées ne sont pas prises en compte dans le PLUi
* Dénoncer les projets de construction sur les réservoirs de biodiversité, les trames et les espaces naturels où ces espèces se déplacent, vivent et se reproduisent ; ces espaces ont été répertoriés sur la carte de Touche pas à mon p’tit bois
* Soutenir l’analyse et les propositions de l’association

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans le cadre de l'enquête publique, je m’étonne qu’aucune référence ne soit faite aux espèces protégées qui sont nombreuses à Bois-le-Roi d’après l’Atlas de la Biodiversité réalisé entre 2021 et 2023.

Il y est écrit en effet : “*Plusieurs espèces présentant un statut de protection national ou régional ont été observées sur le territoire communal :*

*63 espèces d’oiseaux sont concernées par un statut de protection (2021-2023).*

*8 espèces d’insectes notées au cours des trois années bénéficient d’un statut de protection*

*régional.*

*4 espèces de reptiles.*

 *3 amphibiens*

*3 espèces de poissons contactées (2021-2023) sont concernées par un statut de protection national*

*16 espèces de mammifères (incluant les chiroptères) sont protégées à l’échelle nationale.”*

Pourtant, il y a des projets de grande ampleur dans TOUS les « réservoirs de biodiversité » comme, par exemple, sur la base de loisirs qui rassemble énormément d’espèces, dans la zone de Foucherolles, à l’Ile Saint Pierre, dans le bois des Viarons (dont une part importante est destinée à l’équipement public), en bord de Seine, quai Olivier Metra, sur les mares de la résidence Chantemerle, etc.

Il n’y a aucune proposition de préservation des habitats, aucune allusion dans les règlements à la nécessité de protéger certaines zones de reproduction suivant les espèces.

Pourtant, la commune, située entre Seine et forêt, a la responsabilité **des habitats** d’au moins 25 espèces patrimoniales dont certaines classées « quasi-menacées », « vulnérables » ou carrément « en danger ». A titre d’exemple : la laîche appauvrie (flore), le Serin Cini ou l’Autour des palombes (oiseaux), la pipistrelle commune (chauve-souris), l’Azuré bleu Céleste (papillon), le grand capricorne (insecte)*..*. Une multitude d’espèces plus ordinaires mais en déclin et protégés vivent aussi sur la commune : écureuil roux, hérisson, crapaud commun, lézard des muraille, verdier, bouvreuil pivoine…

Je demande que ce soit pris en compte et que toutes les mesures nécessaires soient adoptées pour la préservation des espèces encore présentes. Cela fait partie de notre patrimoine naturel et la commune a le devoir d’en tenir compte.

Je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les solutions proposées par l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. **Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.**

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Modèle de courrier**

**« Continuités écologiques (trames vertes et bleues) »**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Trames » sur le site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier de :

* dénoncer l’écart entre les annonces faites à l’issue de l’Atlas de la biodiversité communale et le document final
* refuser la fragmentation des continuités écologiques et les projets de construction, publics ou privés, prévus ou possibles sur ces trames
* demander l’intégration des trames manquantes, cartographiées par Touche pas à mon p’tit bois
* demander des protections renforcées et concrètes
* soutenir l’analyse et les propositions de Touche pas à mon p’tit bois

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans le cadre de l'enquête publique, je suis frappé(e) de l’écart entre le PLUi arrêté et ce qui nous avait été annoncé lors la « présentation finale de l’Atlas de la Biodiversité Communale de Bois-le-Roi 2021-2023 ». En effet, sur la vidéo encore en ligne sur le site de la mairie, on peut entendre que l’Atlas de la biodiversité permettra : « de faire entrer (dans le cadre du PLUi) des continuités écologiques au sein du cœur urbain de la commune pour bien faire le lien entre Bois-le-Roi et son environnement ».

Or, je m’aperçois qu’il n’en est rien et que **les fragmentations des continuités sont plutôt accentuées** par le règlement du PLUi.

**Les bandes de constructibilité ne sont, par exemple, jamais interrompues pour permettre le passage des animaux** alors que des possibilités existent. Certains terrains comme l’OAP rue des Sesçois, zone humide, croisement de trames et essentiels pour la biodiversité, sont classés constructibles.

**Des constructions sont prévues sur toutes les trames** identifiées dans le PLUi et, également, sur les trames répertoriées par l’association Touche pas à mon p’tit bois.

A titre d’exemple, il existe des projets de construction, publics ou privés, dans les grands jardins suivants, tous situés sur des trames : **rue du Clos de la cure (zone humide), chemin de Samois (secteur à forts enjeux écologiques), rue Poupart d’Avril, allée Barbeau, rue des Grés, rue Gustave Mathieu, rue Colinet, rue Moreau de Tours, rue Guillemin, rue Gringoche et rue de la Presche**…

Je note par ailleurs qu’il **manque de nombreuses trames**. Par exemple, la trame bleue traversant la commune d’Est en Ouest, au nord de la voie ferrée, n’a toujours pas été étudiée malgré les recommandations de l’ABC.

Pour pallier ces oublis, **je souhaite que le PLUi intègre toutes les trames identifiées sur la carte de l’association Touche pas à mon p’tit bois**.

Je demande que, comme la loi le demande, les continuités soient préservées selon les données scientifiques qui sont disponibles avec des règles de protection claires et contraignantes pour être efficaces. Les règles de compatibilité (OAP) ne sont pas suffisantes face aux projets immobiliers, qu’ils soient publics ou privés.

Je veux donc exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les propositions de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. **Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.**Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

**Exemple de courrier « Eau »**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Eau » sur le site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier, de :

* demander un inventaire exhaustif du réseau hydrologique et la mise en place des protections nécessaires, comme la loi le prévoit
* pointer les omissions de nombreux rus, mares et puits, alors qu’ils sont connus
* rappeler que la méconnaissance du réseau hydrologique peut mener à des problématiques pour les constructions (inondations, affaissements, remontées de nappes)
* soutenir l’analyse et les recommandations de l’association Touche pas à mon p’tit bois

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans le cadre de l'enquête publique, je vous fais part de ma profonde déception concernant l’inventaire dans le PLUI du réseau hydrologique pourtant riche de Bois-le-Roi.

Dans la présentation faite fin juin 2024 du PLUi arrêté, il était indiqué que le ru du Coulant et le ru du lavoir devaient être rajoutés car ils n’apparaissaient pas sur les cartes, de même que les autres rus et notamment le ru de la mairie. Or, Bois-le-Roi regorge de rus, de mares, de sources, de puits, c’est même l’une de ses grandes richesses.

La question de la ressource en eau est reconnue comme un élément primordial dont il est indispensable de tenir compte non seulement en raison de son utilité en tant que ressource mais aussi au niveau des risques. A titre d’exemple, un immeuble a été construit à la gare sur une source et les désordres sont récurrents et problématiques (parking inondé en permanence). On peut aussi citer les fréquents affaissements de terrain par déviation de circulation de l’eau souterraine ou aérienne (rue de Seine), les remontées de nappes, les inondations fréquentes de caves, la recharge de chenaux anciens en cas de pluie, etc...

Il n’est pas difficile, en longeant la Seine à Bois-le-Roi, de voir plusieurs affluents se jeter dans le fleuve (au moins 7) et donc de repérer les rus, même enterrés. De même, les mares et zones humides sont nombreuses dans la commune chez les particuliers. La source du lavoir est au début de la sente du vivier, celle du Coulant dans le parc du château de Brolles et elles ne sont pas protégées. Bref, il semblerait que ce travail de recensement n’a pas été fait, ce qui est fortement préjudiciable.

**Je demande que cet inventaire soit réalisé de façon exhaustive et que les protections qui en découlent soient mises en place comme la loi le prévoit.**

Je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'argumentaire de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. Je demande à ce que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Modèle de courrier « ESPACES FORESTIERS »**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Espaces forestiers » du site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier, de demander :

* le maintien en « Espace boisé classé » des 95 hectares qui ont été déclassés dans le PLUi et rappeler qu’il n’existe pas de protection plus forte
* le classement en EBC des 19 espaces naturels cartographiés par Touche pas à mon p’tit bois
* d’intégrer les lisières de forêt oubliées
* prendre en compte l’analyse et les recommandations de Touche pas à mon p’tit bois

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête,

Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans le cadre de l’enquête publique, **je demande que le PLUi :**

* **ne supprime pas les 95 hectares EBC et qu’il les maintienne en « Espace boisé classé »**

En effet, ces 95 hectares ont été déclassées sous prétexte que le statut de forêt de protection ferait « double emploi ». C’est une présentation fallacieuse de la décision puisque c’est une affirmation fausse, la protection d’EBC relevant du droit de l’urbanisme et celle de forêt de protection du droit forestier. Or, la loi facilite le déclassement de la forêt de protection.

Le déclassement des EBC engendrera, inéluctablement, le mitage des bois que la loi essaie de limiter !

* **intègre de nombreuses « lisières » avec la forêt de Fontainebleau « oubliées »** et qui ne figurent pas dans le règlement graphique.
* **Intègre le classement en « Espace boisé classé » (EBC) pour les 19 espaces naturels répertoriés sur la carte de l’association Touche pas à mon p’tit bois**

J’insiste sur la nécessité de classer tous ces espaces en EBC car les classements en "N", "Nj", "Ne" ne sont pas satisfaisants pour garantir l’avenir de ces espaces à long terme.

Enfin, je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les propositions de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Modèle de courrier**

**« MON QUARTIER Gare - Bois de la source »**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Mon quartier » du site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier :

* de mettre en lumière l’atteinte environnementale qui concerne votre quartier
* de rappeler les atteintes environnementales plus générales (eau, trames, espaces forestiers, espèces protégées) car la qualité de la biodiversité dépend

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans mon quartier, une atteinte importante à la biodiversité est prévue.

Cet espace naturel abrite un ru qui alimentait auparavant un lavoir. Situé en entrée de ville près de la gare, c’est un croisement de continuités et un îlot de fraîcheur en cœur de commune. Il est à préserver de tout projet de construction, privé ou public. Je demande sa protection complète et son placement en EBC sur la totalité des 3 parcelles encore libres.

Par ailleurs, je souhaite soulever plusieurs atteintes environnementales majeures :

* l’absence de cartographie exhaustive du réseau hydrologique ; je souhaite donc que le PLUi intègre bien tous les cours d’eau, rus et mares de Bois-le-Roi
* l’absence de nombreuses trames vertes et bleues ainsi que la fragmentation de toutes les trames identifiées dans le document ; je souhaite que le PLUi sanctuarise les espaces naturels cartographiés par l’association Touche pas à mon p’tit bois (c’est-à-dire en EBC)
* l’absence des espèces protégées dans le document ; je souhaite qu’elles soient prises en compte
* le déclassement de 95 hectares « Espaces boisés classés » ; je souhaite que soit rétabli le classement en EBC, le statut de forêt de protection étant insuffisant.

Je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les propositions de l’association Touche pas à mon p'tit bois**. Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Modèle de courrier**

**« MON QUARTIER Base de loisirs »**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Mon quartier » du site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier :

* de mettre en lumière l’atteinte environnementale qui concerne votre quartier
* de rappeler les atteintes environnementales plus générales mais toutes interdépendantes, y compris avec votre quartier (eau, trames, espaces forestiers, espèces protégées)

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans mon quartier, une atteinte importante à la biodiversité est prévue.

Cet espace naturel abrite un ru qui alimentait auparavant un lavoir. Situé en entrée de ville près de la gare, c’est un croisement de continuités et un îlot de fraîcheur en cœur de commune. Il est à préserver de tout projet de construction, privé ou public. Je demande sa protection complète et son placement en EBC sur la totalité des 3 parcelles encore libres.

Par ailleurs, je souhaite soulever plusieurs atteintes environnementales majeures :

* l’absence de cartographie exhaustive du réseau hydrologique ; je souhaite donc que le PLUi intègre bien tous les cours d’eau, rus et mares de Bois-le-Roi
* l’absence de nombreuses trames vertes et bleues ainsi que la fragmentation de toutes les trames identifiées dans le document ; je souhaite que le PLUi sanctuarise les espaces naturels cartographiés par l’association Touche pas à mon p’tit bois (c’est-à-dire en EBC)
* l’absence des espèces protégées dans le document ; je souhaite qu’elles soient prises en compte
* le déclassement de 95 hectares d’espace boisés classés ; je souhaite que soit rétabli le classement en EBC, le statut de forêt de protection étant insuffisant.

Je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les propositions de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Modèle de courrier**

**« MON QUARTIER Chantemerle**

**(Seine, Pont de Chartrettes) »**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Mon quartier » du site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier :

* de mettre en lumière l’atteinte environnementale qui concerne votre quartier
* de rappeler les atteintes environnementales plus générales mais toutes interdépendantes, y compris avec votre quartier (eau, trames, espaces forestiers, espèces protégées)

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans mon quartier, une atteinte importante à la biodiversité est prévue.

Cette propriété en bord de Seine comporte un ensemble de milieux aquatiques en pente douce et un parc riche en biodiversité. On y entend un grand nombre de batraciens en saison et c’est un habitat pour de nombreuses espèces protégées. Elle est située sur une trame bleue. Je demande la protection du parc et de ses mares pour son grand intérêt écologique (étude GEMAPI).

Par ailleurs, je souhaite soulever plusieurs atteintes environnementales majeures :

* l’absence de cartographie exhaustive du réseau hydrologique ; je souhaite donc que le PLUi intègre bien tous les cours d’eau, rus et mares de Bois-le-Roi
* l’absence de nombreuses trames vertes et bleues ainsi que la fragmentation de toutes les trames identifiées dans le document ; je souhaite que le PLUi sanctuarise les espaces naturels cartographiés par l’association Touche pas à mon p’tit bois (c’est-à-dire en EBC)
* l’absence des espèces protégées dans le document ; je souhaite qu’elles soient prises en compte
* le déclassement de 95 hectares d’espace boisés classés ; je souhaite que soit rétabli le classement en EBC, le statut de forêt de protection étant insuffisant.

Je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les propositions de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Modèle de courrier**

**« MON QUARTIER Ile Saint Pierre »**

* **Seine, écluse -**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Mon quartier » du site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier :

* de mettre en lumière l’atteinte environnementale qui concerne votre quartier
* de rappeler les atteintes environnementales plus générales mais toutes interdépendantes, y compris avec votre quartier (eau, trames, espaces forestiers, espèces protégées)

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans mon quartier, une atteinte importante à la biodiversité est prévue.

Situé en bord de Seine près de l’écluse, ce grand parc à l’abandon est devenu le lieu de vie pour de nombreuses espèces et un lieu de repos pour les migrateurs. Le projet de construction intense prévu dans le PLUI ne prend pas la mesure de l’enjeu écologique. Je demande la réduction du projet à l’emprise au sol existante et la protection du parc et la conservation de l’EBC.

Par ailleurs, je souhaite soulever plusieurs atteintes environnementales majeures :

* l’absence de cartographie exhaustive du réseau hydrologique ; je souhaite donc que le PLUi intègre bien tous les cours d’eau, rus et mares de Bois-le-Roi
* l’absence de nombreuses trames vertes et bleues ainsi que la fragmentation de toutes les trames identifiées dans le document ; je souhaite que le PLUi sanctuarise les espaces naturels cartographiés par l’association Touche pas à mon p’tit bois (c’est-à-dire en EBC)
* l’absence des espèces protégées dans le document ; je souhaite qu’elles soient prises en compte
* le déclassement de 95 hectares d’espace boisés classés ; je souhaite que soit rétabli le classement en EBC, le statut de forêt de protection étant insuffisant.

Je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les propositions de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Modèle de courrier**

**« MON QUARTIER Bois des écoles »**

* **Ecole, collège -**

*A envoyer à :* *enquete-publique-plui-capf@mail.registre-numerique.fr* *Vous recevrez ensuite un mail « Validation du dépôt de votre contribution… » Pensez à l’ouvrir et à bien valider pour que votre avis soit pris en compte !*

Pour adapter ce courrier, vous pouvez, en plus de vos observations personnelles, vous appuyer sur la rubrique « Mon quartier » du site monptitbois.com.

Nous vous proposons, dans ce courrier :

* de mettre en lumière l’atteinte environnementale qui concerne votre quartier
* de rappeler les atteintes environnementales plus générales mais toutes interdépendantes, y compris avec votre quartier (eau, trames, espaces forestiers, espèces protégées)

Madame la Présidente de la Commission d’Enquête, Madame et Monsieur les Commissaires,

Dans mon quartier, une atteinte importante à la biodiversité est prévue.

Les bois qui bordent le centre de loisirs et le collège sont, dans le PLUi, destiné à la construction d'équipements collectifs (zone UE). Or ces bois sont sur une continuité écologique. Je souhaite donc qu’ils soient intégrés en Nr dans le PLUi et plus spécifiquement en Espace boisé classé (EBC).

Par ailleurs, je souhaite soulever plusieurs atteintes environnementales majeures :

* l’absence de cartographie exhaustive du réseau hydrologique ; je souhaite donc que le PLUi intègre bien tous les cours d’eau, rus et mares de Bois-le-Roi
* l’absence de nombreuses trames vertes et bleues ainsi que la fragmentation de toutes les trames identifiées dans le document ; je souhaite que le PLUi sanctuarise les espaces naturels cartographiés par l’association Touche pas à mon p’tit bois (c’est-à-dire en EBC)
* l’absence des espèces protégées dans le document ; je souhaite qu’elles soient prises en compte
* le déclassement de 95 hectares d’espace boisés classés ; je souhaite que soit rétabli le classement en EBC, le statut de forêt de protection étant insuffisant.

Je veux exprimer mon souci concernant la protection de la nature à Bois-le-Roi et suis en **accord avec l'analyse et les propositions de l’association Touche Pas A Mon P'tit Bois**. Je demande que ses recommandations soient adoptées dans ce PLUI.

Je vous prie d'agréer,Madame la Présidente, Madame et Monsieur les Commissaires, ma considération distinguée.

*Signature : Monsieur/Madame \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*